

**Sur les pavés, la plage**

On leur promet pour les amuser la réouverture du port. Genre idée bateau électorale. En attendant les Luçonnais ont eu droit cet été à une plage éphémère Place Sochet des touches. **Un effet-mer aussi éphémère que les promesses d'un maire qui adore d'abord les effets.**

**Sur les pavés, les barricades**

On a abattu un if exceptionnel pour soi-disant mettre en valeur la tourelle de la cathédrale. Mais cet été, côté plage, barrières métalliques, bâches plastiques, banderoles publicitaires **obstruaient la vue** du magnifique portail roman, Place Sochet des touches, aux nombreux visiteurs et amoureux du patrimoine... **Une cathédrale voilée!** de quoi faire hurler le ministre de l'intérieur...

**Caniculesque**

Début juillet, avec un sens du temps remarquable, La ville mettait en place son plan canicule. Parmi les recommandations, on pouvait lire *il faut éviter les sorties et les activités physiques aux heures chaudes, porter des vêtements légers et (...) un chapeau...* (évidemment on n'y aurait pas pensé) et surtout **se rendre dans des endroits climatisés dans la journée, (supermarchés, églises...)**. Maisons du seigneur ou des marchands du temple: comment mieux résumer la pensée municipale.

**Peur sur la ville**

A la fin de l'article du dernier *Le Petit Luçonnais*, consacré à l'accueil des nouveaux arrivants, on pouvait lire: *Vers 19h30, la bienvenue sera souhaitée autour du verre de l'amitié. Venez en toute simplicité et quiétude.* Quiétude? Là on commence à s'inquiéter... Pour quelle raison ce besoin de rassurer les nouveaux arrivants. Auront-ils droits à un cordon de policiers municipaux? **Notre vantée si paisible cité aurait-elle, cet été, basculé, à notre insu, dans une atmosphère à la Chicago?** Nos rues sont-elles devenues la nuit des coupe-gorge? Décidemment on nous cache quelque chose.

**VOUS AVEZ DIT TOXIQUE ?** Toxique, l'adjectif qui pourrait résumer le mieux l'actualité Luçonnaise de ces quelques mois



**1 - Les mauvaises herbes reprennent le pas et montent à la tête**

Al'occasion de l'inauguration de la foire-expo, le Maire et son bras droit ont violemment apostrophé Jean-Michel DEMY. Raison de leur **coup de sang**? L'article du journal Ouest-France évoquant la folle pilosité de la ville. Forcément, pour eux, cet article ne pouvait être que le fruit d'une basse manœuvre de l'opposition. Autrement dit (ce qui est très offensant pour les journalistes) c'est elle qui manœuvre la presse. Autrement dit c'est elle qui sème la mauvaise graine, la nuit, le long des trottoirs, rien que pour embêter nos notables. Agressions déplacées qui ne visent qu'à discréditer faute de volonté et capacité à résoudre un vrai problème. La ville avoue le Maire n'a ni les moyens d'enrober les trottoirs ni d'embaucher de nouveaux employés dévolus au désherbage.

Mais cet article du journal a aussi l'intérêt de montrer, une nouvelle fois, **la double face de la majorité municipale**. Derrière des discours qui se veulent plus verts que verts, des invitations à être *Eco-citoyen* dans le *petit Luçonnais* ou l'organisation au jardin Dumaine de « *La journée de l'environnement* », voilà qu'on découvre que derrière la poilante machine à ébouillanter l'herbe, on était revenu, **sans état d'âme écologique**, au bon vieux toxique et empoisonnant Glyphosate jusqu'à l'injonction d'arrêt de cette pratique par les services de l'état sous menace d'amende de 30.000 euros. Comme le souligne Pierre-Guy Perrier: *C'est la loi et on la respecte... mais c'est vrai que ça nous complique la tâche.* Autrement dit l'écologie c'est surtout bien dans les mots. **Sans la menace de l'amende la ville continuerait à polluer tranquillement.**

D'ailleurs sans complexe, ne fait-il pas écrire dans son « *Petit Luçonnais* » de septembre: *La propreté d'une ville contribue largement à l'image et à la qualité de vie qu'elle donne aux touristes et aux résidents. Elle a une influence considérable pour le respect de l'environnement et pour le comportement de ses habitants.* Sans commentaire sinon que la réalité de l'article déplace la responsabilité de la malpropreté de la ville vers ses citoyens invités à relire les articles 8 et 9 d'un règlement municipal... que chacun bien sûr possède ou est censé pouvoir consulter?

Tiens, à ce propos, allez donc vous balader sur le site internet de Luçon la Dynamique, vous n'y trouverez aucune trace de ce dynamique règlement intérieur, surtout pas dans la rubrique Citoyenneté. **Un peu d'intox ne nuit jamais.**



«Faites comme je dis... mais ne faites surtout pas comme on fait...»  
Tel semble être l'adage de nos responsables municipaux!

**Vous avez dit toxique ?**



**2 - Le flop de la piscine**

Après avoir envisagé la rénovation de l'actuelle piscine de Luçon, les difficultés techniques autant que financières, liées à la réhabilitation et à la transformation d'un équipement vieillissant, ont conduit au constat de la nécessité d'un équipement neuf. Pendant trois ans, groupes de travail, bureaux d'études et élus se sont donc employés à construire le projet d'une nouvelle piscine intercommunale. Devant l'intérêt d'un tel projet même la communauté des Îles du Marais Poitevin (Chaillé-Champagné...) et les communes de Chasnais, Nalliers, Puyravault s'étaient associées au projet. A travers le Contrat Territorial Unique de la baie de L'Aiguillon-Luçon, financé par le conseil régional, elles avaient accepté de mettre en commun pour ce projet une part très substantielle des aides régionales budgétées pour 2009-2012, **soit 885 747 euros**. Signe extrêmement fort fédérant l'ensemble du territoire. Ainsi pouvait-on lire dans l'enjeu n°1 du projet: *Favoriser le développement de la population en maintenant une mixité intergénérationnelle et en améliorant la vie sociale.*

Las, le 21 juin 2011, **ce beau projet est tombé à l'eau**. Et parce que la ville de Luçon n'avait pas trouvé mieux que de proposer pour la réalisation de cette piscine **un terrain (zone des 7 quartiers) situé sur une ancienne décharge**. Terrain instable et pollué impropre à une telle implantation. Alors comment expliquer une telle bévue? Incompétence des services? Légèreté coupable? Le moindre *Petit Luçonnais* aurait imaginé le risque et la toxicité d'un tel terrain. Comme l'écrit Pierre-Guy Perrier dans son éditorial: *Luçon a intégré la Communauté de communes du Pays né de la mer avec pour objectif d'impulser une dynamique nouvelle à ce territoire.* De quoi faire rire dans les autres communes... mais aux dépens des utilisateurs frustrés de la piscine. Car ce projet ne pouvant plus être bouclé dans les délais de ce CTU, la manne des subventions retombait dans l'escarcelle commune. Et là chacun y allant de sa quête ainsi Luçon tiens...tiens demandant 150 000 euros pour sa maison de santé... sauf que la maison de santé n'étant pas, à ce stade, un projet intercommunal ne pouvait prétendre à recevoir une telle aide du conseil régional.

Là encore on **est confondu par l'amateurisme et/ou le toupet de nos responsables**. Sauf qu'encore plus fort, dans le cadre de ce même CTU, ils n'ont pas hésité, alors que la gestion de ce dernier n'avait pas été transférée à l'intercommunalité, à solliciter une subvention de 56 000 euros pour son centre de Loisirs. Aide donc retoquée mais aussitôt exigée **par M. Gachet pour son hippodrome**. C'est ce qui peut éventuellement s'appeler courir deux chevaux à la fois ou **prendre les autres pour des bourrins**.

**Vous avez dit toxique ?**

**3 - les emprunts intoxiqués de la ville**



Depuis quelques semaines, plusieurs hebdomadaires et récemment le journal Libération enquêtent et dénoncent la qualité des emprunts faits par les collectivités ces dernières années. Beaucoup ont souscrit des emprunts dits « structurés » soi-disant moins chers et remboursables sur des durées plus longues que les prêts dits classiques. Sauf que le taux d'intérêt de ces prêts calculés sur des formules très alambiquées, par exemple taux de change entre euros ou yens ou Francs Suisses leur confère une variabilité très aléatoire et risquée. Sorte de raisonnement de casino: gain si les taux sont bas, perte sans plafond si les parités monétaires dérapent. Des prêts donc qui peuvent considérablement fragiliser les finances d'une ville. La

banque Dexia est et a été la spécialiste de ce genre de financement. Bien sûr Luçon n'échappe pas au sort commun. 50% de nos prêts ont ce caractère risqué et la crise actuelle de l'euro peut faire craindre de sérieux dérapages. Ainsi Libération pointe 2 prêts faits en 2008. L'un a été renégocié en 2010 mais toujours auprès de Dexia sur une formule encore variable et pour 25 ans. L'autre court encore avec sa toxicité latente. Quel est la véritable teneur de nos engagements? Pour le moins les assujettis Luçonnais ont droit à la transparence des risques éventuellement encourus et devraient être gouvernés avec la prudence garantissant leurs intérêts.

(Plus d'infos sur <http://www.agirpouluconensemble.org/article-dette-toxique-84856681.html> et <http://www.agirpouluconensemble.org/pages/emprunts-toxiques-en-vendee-5802432.html>)



Vous avez dit toxique ?

#### 4 - Une zone en danger



Le mercredi 10 août, tout Petit Luçonnais pouvait observer un étrange ballet puant : une pelleteuse de la ville curant le fossé d'eaux fluviales bordant Eurial et un tracteur-benne transportant les lourds déchets stagnants vers « l'Aigrette » voisine, polluant au passage toute la route. Dégazage ou pollution en amont ? Le mystère reste entier.

De façon plus générale, le fonctionnement de ce bout du monde Luçonnais, Aigrette et Avocette (pauvres volatiles) pose problème aux riverains mal informés sur ces implantations à l'époque. En effet ils doivent subir odeurs et les jours de grand vent dispersion des particules et surtout passage incessant des camions venant vidanger. Comment expliquer une telle implantation si proche d'habitations ? En tout ca, dans un premier temps, il paraît urgent de dévier le trafic en créant un passage au niveau du parking, sur le côté, en bout du port.

Pourtant, fin juillet, à des élus de la pointe du Crozon, venant visiter l'usine de compostage, afin de traiter leurs algues vertes, alors qu'ils s'inquiétaient de la présence de maisons à moins de 100 mètres, il a été répondu **qu'il n'y avait aucune nuisance pour les riverains.**

Quelques kilomètres plus loin, nous tombons **sur le Ball-trap Luçonnais** (en fait de Luçonnais ...son siège est en Charente-Maritime...). Non seulement il pose un problème de pollution à toutes les oreilles Luçonnaises, mais c'est une **bombe toxique à retardement** pour toute sa zone environnementale et même plus car bientôt tous les canaux autour vont être refaits. Or environ **200 tonnes de plomb**, sous forme de billes oxydées, **sont stockés sur ce site de 2,5 ha de marais protégé** Natura 2000. Interpellée par nos soins depuis 2008 et par plusieurs courriers accompagnés de la signature d'une centaine de riverains, la municipalité, la plus écologique de l'ouest, reste sourde. **A-t-elle peur de devoir payer à la place des pollueurs, l'urgente dépollution de ce site ?**

### L'association Agir Pour Luçon Ensemble

A la suite des dernières élections municipales, les candidats de la liste « Agir pour Luçon ensemble » et les membres de son comité de soutien, ont décidé de se constituer en association avec pour triple objectif :

- soutenir l'action des élus d'opposition au conseil municipal ;
- analyser les effets de la politique menée par la majorité, sans vaine polémique, mais sans concession ;
- faire des propositions, en s'ouvrant aux acteurs locaux, pour montrer qu'une politique alternative est possible dans la commune.

*Vous souhaitez agir avec nous : rejoignez-nous*

**Notre blog : [www.agirpourluconensemble.org](http://www.agirpourluconensemble.org)**

**Retrouvez-nous sur notre site**

**[http://www;lucius-lucon.info](http://www.lucius-lucon.info)**

# Lucius



## ATTENTION : École publique en danger

### Une démolition dans un silence assourdissant



Mi-avril l'inspection académique annonçait dans la prévision de la rentrée scolaire 2011/2012 la fermeture probable de **deux classes** de maternelle et une classe élémentaire dans les écoles publiques de Luçon. Cette annonce avait alors été accueillie avec un étonnant fatalisme par la municipalité, PG Perrier estimant : *Luçon, comme toutes les villes-centre, voit le nombre de ses élèves du primaire diminuer. Ceci se fait au profit des communes périphériques plus en adéquation avec les critères recherchés par les jeunes couples.* Las, mi-juin le nombre de fermetures envisagées passait à **trois**. Cette fois la municipalité se fendait d'un communiqué *déplorant cette décision et condamnant fermement une intention excessive.* Des mots, toujours des mots ayant eu... tellement d'impact sur l'inspecteur que viennent d'être finalement actées les fermetures de **quatre classes**, trois maternelles à Jean Moulin, aux Carrières, au centre et une classe élémentaire au Centre.

**Et cette fois c'est d'abord un silence assourdissant et coupable** qui suit cette annonce. Aucune réaction municipale, à la hauteur de l'enjeu, ni dans la presse ni à sa télé. Il aura fallu quatre jours pour qu'enfin la voix télévisuelle de son maître informe les Luçonnais de ce triste événement. Et encore à l'intérieur d'un reportage très lisse sur la rentrée des classes à l'école du centre et l'arrivée d'un nouveau directeur. Aucune interview du maire par TLSV. Paradoxalement, c'est par la télé du département, consacrant l'essentiel de son journal à cette casse inédite pour une ville vendéenne et appuyant sur des vérités douloureuses (immobilier trop cher pour les jeunes couples et arrivée d'une population plutôt âgée) que nous apprendrons enfin le sentiment du maire sur la question. Plutôt que sentiment d'ailleurs constat désabusé : *Oui Luçon voit s'implanter plutôt des personnes aisées, ayant du recul et du patrimoine.* Sur le fond du sujet rien sinon la proposition d'y réfléchir avec un comité consultatif autrement dit la volonté de plutôt enterrer la question.

### Luçon première de la casse

Avec ces quatre fermetures, Luçon *la très dynamique* décroche le bonnet d'âne des 282 communes du département : 1,6% de la population Vendéenne, 17,3% des fermetures dans les écoles publiques. L'hécatombe a commencé avec la fermeture de l'École maternelle du port. En 5 ans Luçon a perdu 10 classes. En 1995, Quand M. Perrier aux côtés de M. Souchet a pris les rênes

d'une ville qu'il disait sinistrée...on dénombrait 250 élèves de plus dans les écoles publiques. A ce rythme dans deux ans un seul bâtiment suffira pour abriter les effectifs du Public. Mais au fond, c'est peut-être le souhait non avoué du maire. N'a-t-il pas fait remarquer en juin qu'une évolution défavorable des effectifs pouvait être *préjudiciable au projet* en cours de rénovation de l'école du centre ? Autrement dit cette casse pourrait arranger les finances d'une municipalité qui du coup remettrait en cause les premières approches du dossier. Alors qu'on sait, au contraire qu'une rénovation ambitieuse et réussie ne pourra qu'être un facteur d'attraction pour de nouveaux parents. Mais voilà comment espérer d'une majorité municipale qui ne tient déjà pas ses engagements annuels de 150 000 euros prévus pour l'entretien des bâtiments du parc scolaire ?

### C'est assez difficile à vivre...

*C'est assez difficile à vivre* dit Mr Perrier dans l'interview de Télé Vendée. Il fait peine à voir, un gamin pris la main dans le sac à bêtises disant à son maître : *y-a pas que moi Monsieur*, faisant allusion à sa fameuse fatalité des villes-centre. Ce concept, en réalité, bien commode, pour masquer l'absence de volonté de faire une politique municipale favorisant l'implantation de jeunes couples. Terrains trop chers, impôts trop lourds, chacun sait les raisons qui éloignent les jeunes parents de Luçon. Alors qu'ajoutera un comité consultatif ? Il y a urgence à agir et pas à dose homéopathique comme dans le futur lotissement Michel Moy. A moins que l'on ne considère pas qu'un rééquilibrage intergénérationnel soit indispensable au dynamisme économique de la ville ? A moins qu'on ne fasse délibérément le choix d'une tranche d'âge supposée plus aisée, plus calme et partageant, statistiquement, les mêmes idées politiques. Façon d'assurer ses arrières et son trône...

Enfin considérant **la position de P.G Perrier au sein de l'UMP départementale**, on peut penser, sans trop se tromper, qu'une désolidarisation de la politique de suppression des postes dans l'Éducation Nationale orchestrée par le gouvernement lui serait *assez difficile à vivre...* C'est aussi ce qui explique son silence et son embarras devant un véritable démantèlement du service public de l'Éducation Nationale à Luçon. Alors résultat : 60 élèves dans les deux maternelles du centre. Ça c'est sûrement très *difficile à vivre* pour le personnel éducatif...

